

CONVENTION
Relative à l'accueil de Collégiens et Lycéens -Journée de découvertes
Lycée d'Hôtellerie et de Tourisme Lesdiguières
Ecole Hôtelière de Grenoble

ANNÉE SCOLAIRE 2020-2021

Entre le Lycée Hôtelier Lesdiguières de Grenoble

Représenté par son Proviseur M. BESSE Erick

15, Avenue Beaumarchais 38100 Grenoble

Et

L'Établissement

.....
Adresse complète :
.....

Coordonnées téléphonique et courriel :

Tél. : Fax :

Courriel :

Représenté par son Chef d'établissement,

(Madame / Monsieur)

Et L'élève :

Nom :

Classe :

Prénom :

Email des parents :

Téléphone :

Préambule :

La présente convention concerne les immersions de collégiens ou lycéens dans les formations dispensées au lycée hôtelier de Grenoble de niveau **Bac Technologique STHR** (Sciences et Technologies de l'Hôtellerie et de la Restauration)

Est convenu ce qui suit

ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La présente convention a pour objet l'accueil de collégiens issus de classes de troisième ou de lycéens issus de classes de seconde générale ou technologique en voie de réorientation en classe de première passerelle.

Ces élèves seront accueillis pour une ½ journée d'immersion sur le site Beaumarchais (enseignement technologique) avec un objectif de présentation de la formation, de découverte des locaux et de moments de rencontre avec les équipes pédagogiques.

ARTICLE 2 : MODALITÉS DE MISE EN OEUVRE

Les collégiens de troisième et lycéens de seconde générale seront accueillis après inscription selon les modalités suivantes :

- 1) Signature tripartite de la convention (parents si élève mineur)
- 2) Acceptation des clauses du règlement intérieur de l'établissement concernant en particulier la tenue vestimentaire. (voir pièce jointe)

Pascal Noir – Directeur Délégué aux Formations – Tél 04 57 38 04 26

Email : pascal.noir@ac-grenoble.fr

ARTICLE 3 : FINALITÉ DU PROGRAMME DE L'ACCUEIL

Cette expérience pédagogique entre dans le cadre des actions de liaison Collège /Lycée pour favoriser une orientation réfléchie des Collégiens et Lycéens.

Elle est destinée à permettre aux Collégiens (classe de troisième) et lycéens (classe de seconde générale en voie de réorientation) de confronter leurs représentations à la réalité :

- En découvrant le fonctionnement de la formation et en assistant à des séances d'ateliers.
- En étant au contact des enseignants-et des élèves
- En découvrant les locaux
-

L'objectif est de permettre aux participants de faire un choix d'orientation (accès à la classe de seconde technologique STHR pour les collégiens issus des classes de troisième et réorientation vers la classe de première technologique STHR pour les lycéens issus des classes de seconde générale) en toute connaissance de cause et, à travers cela, de favoriser leur réussite dans l'établissement s'ils choisissent de s'y inscrire.

Jour et horaires retenus pour cette journée :

| | |
|---------------------------------|------------------------------------|
| Le : lundi 26 Avril 2021 | Horaires : de 13h00 à 17h00 |
|---------------------------------|------------------------------------|

ARTICLE 4 : RESPONSABILITÉS - REGLEMENT INTÉRIEUR - ASSURANCE

Période scolaire

Pendant la durée de leur accueil, les élèves restent sous la responsabilité de leur établissement d'origine

Lorsque les élèves sont accompagnés par leurs enseignants, ils sont sous leur surveillance.

En cas de non-respect par les élèves du règlement intérieur du Lycée Hôtelier Lesdiguières de Grenoble et des instructions des personnels accueillant notamment en matière d'hygiène, de sécurité ou de comportement durant leur visite, Le lycée Hôtelier se réserve le droit de dénoncer la convention avec les élèves concernés.

ARTICLE 5 : RÉSILIATION

Il peut être mis fin à cette présente convention d'une manière concertée entre les parties.

En cas de résiliation unilatérale, une notification écrite préalable sera adressée à l'autre partie.

Date : **03.02.2021** Date:

Date :

Date :

Le Chef
d'Établissement
Lycée Hôtelier
Lesdiguières

Les Parents si élève
mineur

L'élève

Le Principal ou
Proviseur

M. BESSE

